

La Préfecture interdit l'apéro géant, mais collabore aux prières musulmanes illégales à Barbès !

Il y a 5 semaines, nous avons lancé l'idée d'organiser un apéro géant dans le quartier Barbès (18e arrondissement de Paris), pour protester contre les occupations illégales de rues entières par des milliers de musulmans, qui en chassent les non-musulmans pour y prier sur leurs trottoirs et chaussées, chaque vendredi. (1)

Quelques jours après, une habitante du quartier Barbès (aussi appelé quartier de la Goutte-d'Or), Sylvie François, créait un groupe Facebook pour y organiser un tel apéro géant le vendredi 18 juin, lors du 70e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. (2)

Rapidement, 22 organisations de tous bords (de gauche, de droite, laïques, féministes, populistes) rejoignaient officiellement Riposte Laïque, afin de participer à cet apéro géant et de lutter contre l'islamisation de la France. (3)

Le mardi 15 juin, la Préfecture de police de Paris annonçait qu'elle interdisait notre apéro géant à cause des « risques graves de troubles à l'ordre public » qu'aurait entraînés la tenue de notre apéro géant, « en raison de ses conditions d'organisation, du lieu, du jour et de l'horaire retenu, ainsi que des projets de contre-manifestations qui sont apparus en réaction ». (4)

Le jeudi 17 juin, le tribunal administratif, devant lequel nous avons déposé, avec nos alliés, un référé-liberté, refusait d'annuler cette interdiction, pour les mêmes motifs. Suite à cette interdiction, nous avons organisé une manifestation de protestation contre cette interdiction inique, place de l'Etoile, sur le lieu même où deux mille

Parisiens s'étaient rassemblés le 11 novembre 1940 pour protester pour la première fois contre le régime de Vichy. Cette première manifestation de la nouvelle Résistance contre l'islamisation de notre pays a été un succès. (5)

Puisque la Préfecture de police avait annulé notre apéro géant, de nombreux sympathisants de Riposte Laïque espéraient que cette même Préfecture prendrait enfin des mesures pour interdire les prières musulmanes illégales qui se déroulent depuis des années à Barbès. Surtout que ces prières musulmanes auraient dû avoir lieu à 14 heures, sur le lieu même où notre apéro géant, prévu pour 19 heures le même jour, venait de se voir interdit.

Afin de vérifier ce qu'il se passait sur le terrain, l'auteur s'est rendu, comme chaque semaine depuis 8 mois, dans l'enclave musulmane de Barbès, sous un nouveau déguisement.

Et ce qu'il y a constaté, c'est que la Préfecture de police non seulement n'est pas intervenue pour faire respecter la loi, mais en plus a donné des ordres aux policiers pour qu'ils collaborent aux occupations illégales ! (6)

État des lieux en ce vendredi 18 juin

L'auteur a remarqué, en arrivant dans l'enclave musulmane de Barbès, qu'il y avait moins de musulmans que d'habitude pour en bloquer et en occuper les rues, ceci étant probablement une conséquence de l'action de Riposte Laïque et de ses 22 alliés. Ainsi la rue Léon est restée praticable pendant la prière illégale des musulmans de la mosquée Myrha... mais la rue Myrha était barrée, comme chaque vendredi depuis des années, cette fois par trois barrières et non deux, qui avaient été mises en place par des musulmans de cette mosquée. (7)



L'auteur a aussi noté que les musulmans de la mosquée Myrha et de la mosquée Polonceau avaient, pour la première fois, pris quelques mesures afin de permettre aux piétons de circuler dans la rue Myrha, dans la rue des Poissonniers, et dans la rue Polonceau : des chaînes en plastique, aux maillons rouges et blancs, et de la rubalise (ruban rayé de rouge et de blanc), avaient été mises en place le long des trottoirs, afin de signifier aux musulmans qu'ils ne devaient pas s'installer sur eux, mais seulement sur la chaussée.



Malgré la rubalise, des musulmans se sont installés sur le trottoir, rendant le passage impossible dans le bas de la rue

des Poissonniers.

Mais surtout, les chaussées de ces trois rues (Myrha, Polonceau, des Poissonniers) étaient à nouveau totalement occupées par des centaines de musulmans, empêchant ainsi tout passage de véhicule privé, de camion de pompiers, d'ambulance, et de voiture de police !



Ainsi, alors que la rue Myrha a été barrée par des musulmans de la mosquée Myrha, et la rue Richomme par des musulmans de la mosquée Polonceau, la rue des Poissonniers, quant à elle, a été barrée par des membres des forces de l'ordre !

Qu'est-ce là, sinon une preuve flagrante de la collaboration scandaleuse de la Préfecture de police, et du préfet de police Michel Gaudin, avec les délinquants musulmans qui bloquent des rues entières de ce quartier depuis 15 ans, chaque vendredi, sans avoir jamais déposé de déclaration de manifestation en préfecture, comme la loi leur en fait pourtant obligation !
(8)

Bien entendu, nous ne critiquons pas ces policiers « de base », qui ont agi sur ordre de leur hiérarchie, donc sur ordre du préfet de police de Paris, Michel Gaudin. Si ces policiers « de base » n'obéissaient pas aux ordres du préfet de police Michel Gaudin, leurs carrières seraient cassées par ce dernier !

Ainsi, l'occupation des rues de l'enclave musulmane de Barbès

suit son cours, avec la complicité de la Préfecture de police de Paris, dirigée par Michel Gaudin, qui ordonne aux policiers de violer la loi en barrant une rue pour une manifestation religieuse illégale !

Inouï exemple du viol de la loi française par cette même Préfecture qui est sensée la faire respecter dans Paris !

C'est à se demander comment Michel Gaudin a pu devenir commandeur de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite, distinctions qui n'ont pas été créées pour récompenser des personnes qui encouragent à violer la loi !

Multiplication des menaces contre des non-musulmans

Nos informateurs à Barbès nous apprennent que deux incidents, qui auraient pu dégénérer en raison de l'agressivité de certains des musulmans intégristes qui occupent ces rues, ont eu lieu en ce vendredi 18 juin.

C'est d'abord un jeune homme blanc, qui regardait les prières musulmanes illégales depuis le boulevard Barbès, devant les barrières bloquant la rue des Poissonniers, et qui prenait des photos avec son téléphone portable, qui a été menacé par plusieurs musulmans arabes, qui lui ont dit qu'il « n'avait pas le droit de photographier », et qui ont exigé qu'il arrête. Après avoir fait mine de ranger son téléphone portable, ce jeune homme l'a ressorti pour prendre d'autres photos, une fois les musulmans éloignés.

Peu après, un autre jeune homme blanc, qui regardait les musulmans priant illégalement dans la rue Polonceau, à la fin de leur prière, a été violemment pris à partie par deux musulmans arabes, qui l'ont photographié, et qui ont menacé de l'attaquer physiquement s'il revenait regarder les prières.

Voilà bien une preuve supplémentaire du comportement d'extrême-droite d'un certain nombre des musulmans intégristes qui prient dans ces rues, et qui agissent comme des fascistes qui croient pouvoir menacer impunément d'honnêtes citoyens qui n'ont que le tort de ne pas être musulmans... et d'être blancs !

Nos informateurs nous ont aussi appris que, il y a quelques jours, alors que des policiers procédaient à un contrôle d'identité devant la mosquée Polonceau, un musulman qui passait par là s'en est pris violemment à eux, criant : « Vous n'avez pas le droit de faire ça devant la mosquée ! Vous manquez de respect ! C'est scandaleux ! ».

Voilà donc comment, à cause de l'incurie de Daniel Vaillant, maire du 18e arrondissement, et de Michel Gaudin, préfet de police de Paris, certains des musulmans des mosquées Polonceau et Myrha se croient tout permis, menacent les passants et les policiers, croyant pouvoir faire régner leur loi en plein Paris, à la place des lois françaises !

Tant que les autorités laisseront la situation s'aggraver, tant qu'elles ne mettront pas le holà à cette prise de contrôle d'une partie du territoire national par des musulmans intégristes agressifs, les choses iront en empirant, et il n'est pas exclu que certains musulmans de ces mosquées ne commettent des crimes contre de paisibles passants, voire contre les policiers auxquels le préfet de police donne l'ordre de ne pas intervenir !

La trahison des journalistes

Au cours des dix derniers jours, suite au débat lancé par notre apéro géant, un nombre important de journalistes et personnalités ont été forcés de prendre position sur les prières musulmanes illégales à Barbès.

Beaucoup d'entre eux ont publiquement reconnu que les occupations de rues par les musulmans sont inadmissibles.

On pouvait donc espérer que de nombreux journalistes seraient présents à Barbès, en ce vendredi 18 juin, pour filmer les prières musulmanes illégales, et informer les Français de ce scandale.

Malheureusement, nous n'avons relevé la présence que de deux journalistes de l'AFP, l'une avec une caméra sur l'épaule, sa collègue avec un calepin à la main, qui ont parcouru la rue des Poissonniers, peu avant le début de la prière, et ont

filmé cette rue ainsi que la rue Polonceau remplies de musulmans assis sur leur tapis ou sur leur carton.

Ainsi les journalistes français, à de rares exceptions près, trahissent-ils leur métier, qui est d'informer leurs concitoyens !

Quant aux images qui ont été filmées par les deux journalistes de l'AFP, où sont-elles ? Leur agence a-t-elle l'intention de les diffuser ? Si oui, quand ? Et si elles sont finalement diffusées par l'AFP, les grands médias les reprendront-ils ?

Il faut en finir avec cette chape de plomb médiatique, avec cette collusion des médias français avec les délinquants musulmans bloqueurs de rues !

Oui, il est temps que les Français demandent des comptes à ces médias qui se refusent à informer, et qui censurent les images révélatrices de l'islamisation de la France !

Notre vidéo

Nous sommes donc les seuls, une fois de plus, et comme depuis 8 mois, à proposer une vidéo tournée dans ce territoire perdu de la République qu'est le quartier Barbès, en ce vendredi 18 juin 2010.

Cette vidéo n'étant, pour des raisons techniques, pas encore achevée, elle sera mise en ligne dans les jours qui viennent, et annoncée dans le supplément week-end de Riposte Laïque.

Troubles à l'ordre public

Pendant la nuit du 18 au 19 juin, six voitures et un deux-roues ont été brûlés tout près de la Goutte d'Or. Auparavant, de nombreux hooligans arabes, soutenant hystériquement l'équipe de football d'Algérie, avaient causé des troubles dans ce quartier, entraînant l'interpellation de plusieurs d'entre eux. (9)

Ainsi, alors que le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, avait interdit notre apéro géant pour cause de « risques graves de troubles à l'ordre public », de tels troubles graves

à l'ordre public ont été perpétrés par certains membres de la merveilleuse population « multiculturelle » qui habite l'enclave musulmane de Barbès.

Où sont les journalistes pour s'émouvoir de ces délits commis par de jeunes algéro-français hystériques et agressifs ?

Pourquoi les journalistes, qui ont diffamé Riposte Laïque et les 22 autres organisations de la Résistance, n'ont-ils pas un mot pour dénoncer ces agressions ?

La lutte continue !

Face à la démission des autorités, face à la nullité de l'administration municipale du 18e arrondissement, dont Daniel Vaillant est l'indigne maire, face à la collaboration du préfet de police de Paris, Michel Gaudin, avec les musulmans bloqueurs de rues, face à la démission lamentable du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, qui se refuse à faire appliquer la loi sur le territoire national, Riposte Laïque, soutenue par ses nombreux lecteurs, et par ses sympathisants dont le nombre va croissant, a l'intention de revenir à la charge, autant de fois qu'il le faudra, avec les 22 organisations qui nous ont rejoints dans notre lutte, jusqu'à ce que le quartier Barbès soit libéré !

Maxime Lépante

1) Voir notre article paru le 17 mai dans le numéro 145 de Riposte Laïque :

Le gouvernement sévit contre les apéros géants, mais tolère les prières musulmanes illégales !

<http://www.ripostelaique.com/Le-gouvernement-sevit-contre-les.html>

2) Apéro géant Saucisson et pinard à La Goutte d'Or

<http://www.facebook.com/group.php?gid=120706347964200>

Ce groupe Facebook a compté plus de 10.000 inscrits, grâce à la publicité assurée par nos ennemis d'extrême-gauche et d'extrême-droite. Qu'ils soient ici remerciés.

3) Communiqué des organisateurs de l'apéro géant de la Goutte d'Or

<http://www.ripostelaique.com/Communique-des-organisateurs-de-l.html>

4) Il n'y aura pas d'apéro « Saucisson et pinard »

<http://lci.tf1.fr/france/societe/2010-06/il-n-y-aura-pas-d-ape-ro-saucisson-et-pinard-5882661.html>

5) « Saucisson-pinard »: des centaines de personnes contre « l'islamisation de la France »

<http://www.la-croix.com/afp.static/pages/100618192454.5v9bb8h7.htm>

6) Ces prières musulmanes sont illégales, car faites sans déclaration de manifestation auprès la Préfecture de police – alors que nous avons, quant à nous, déposé une déclaration en Préfecture pour notre apéro géant, car, à l'inverse des musulmans bloqueurs de rue, Riposte Laïque et les 22 autres organisations participantes respectent les lois.

7) Pour mieux comprendre, cartes à l'appui, la situation sur le terrain, voir :

Cartographie détaillée des prières musulmanes illégales à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Cartographie-detaillee-des-priere-s.html>

8) Dans les semaines passées, nous avons critiqué le préfet de Paris, Daniel Canepa, au sujet de l'absence de mesure prise pour mettre fin aux occupations de rues à Barbès. Or ce n'est pas le préfet de Paris qui est responsable (et coupable) de cette situation, mais le préfet de police de Paris, Michel Gaudin. Paris est en effet la seule ville de France à être placée sous le contrôle de deux préfets et non d'un seul, en raison de son statut particulier de capitale.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Préfet_de_Paris

Nous adressons donc nos excuses à Daniel Canepa, préfet de Paris, qui s'occupe de l'administration, de l'urbanisme, etc. – et nous adressons l'expression de notre plus vif mépris à Michel Gaudin, préfet de police de Paris, dont dépendent, comme son titre l'indique, les divers services de police parisiens.

9) Six voitures brûlées vendredi soir à la Goutte-d'Or

<http://www.leparisien.fr/paris-75/six-voitures-brulees-vendred-i-soir-a-la-goutte-d-or-19-06-2010-971043.php>